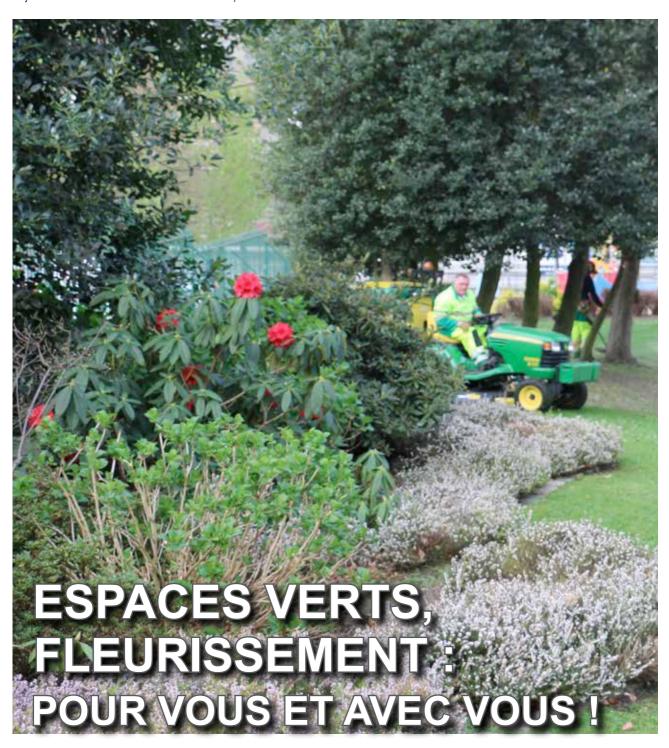
# déville(infos)

journal d'informations municipales - n°206 - mai 2015





civisme la rue n'est pas une poubelle!



muguet porte bonheur un joli mois de mai à tous!



cérémonies du 8 mai se souvenir, se rassembler



# (sommaire)

#### entre nous

- Le recyclage, un geste éco-citoyen maintenant possible au cimetière
- La rue n'est pas une poubelle
- Ça avance du côté de la fibre optique
- Au fil de la vie
- Parrainage civil
- Du nouveau pour les passeports biométriques
- En bref
- - Espaces verts, fleurissement: pour vous et avec vous!
- retour sur images
- vie de la cité
  - Bilan, tarifs et règlement des services municipaux
- rendez-vous
  - Agenda
  - Evénement : cérémonies commémoratives du 8 mai
- - Résultats des élections départementales
  - Services municipaux
  - Les élus à votre écoute
  - Permanences et consultations



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com





#### déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication Dominique Gambier -Rédacteur en Chef Patricia Dumalanède - Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues Jennifer Brument, Pauline Dheilly, Sophie Hébert, Agathe Villeroy - A collaboré à ce numéro



Séverine Burette - Impression Planète Graphique, Saint Martin du Vivier

Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®. - Tirage 6 650 exemplaires - Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310 - Distribution La Poste / Mediapost Le journal déville infos est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18) ou directement auprès de Mediapost (02 35 87 95 41).

# ( éditorial )

#### **Espaces verts, fleurissement:** un effort collectif!

La Ville fait un effort important pour le bon entretien de ses espaces verts, pour un fleurissement de qualité. Nos agent y sont attentifs et y contribuent largement.

De nombreux habitants participent également à cet effort collectif, et pour certains, participent avec bonheur au concours des maisons, jardins et balcons fleuris.

Cet effort a bien sûr, un coût que chacun finance à travers ses impôts à la commune.

Cet effort ne doit pas être gâché par l'irresponsabilité de quelques-uns, qui considèrent parfois que « la rue est une poubelle ».

C'est notre environnement, notre santé, notre qualité de vie que nous préservons ainsi : soyons-y attentifs!

Très chaleureusement.



**Dominique Gambier** Maire de Déville lès Rouen Vice-Président de la Région Haute-Normandie



documents sont proposés aux

usagers de la médiathèque Anne Frank, dont 29 210 livres, 7 972 cd audio, 1 559 dvd, 400 cédéroms, 726 partitions, 3 549 revues et 46 cassettes.

Enfants, jeunes et adultes, chacun peut bénéficier d'un accès convivial et intéractif à la culture. Une offre qui vient s'enrichir de deux nouvelles ressources accessibles en ligne.

Les personnes inscrites à la médiathèque peuvent désormais accéder gratuitement au site MusicMe pour écouter librement de la musique et/ou apprendre une langue étrangère via toutapprendre.com

Pour tout savoir sur ces deux nouveaux services : www.mediatheque-anne-frank.fr

Environnement

Multimédia

## Le recyclage, un geste éco-citoyen maintenant possible au cimetière



Dorénavant, l'espace va aménagé pour que les usagers trient les déchets

Toujours dans le souci de garder les espaces de vie collective propres, tout en protégeant et respectant la nature, le cimetière de la commune passe à l'ère du tri sélectif.

En effet, actuellement aucun tri n'est effectué dans les déchets du cimetière et ils sont amassés ici et là dans un espace à ciel ouvert. A partir du 8 mai, deux conteneurs vont être mis à disposition des usagers. Ils vont être disposés dans la zone de stockage habituelle des déchets.

Un conteneur bleu va accueillir les déchets recyclables (pots de fleurs en plastique, bidons en plastique, bouteilles d'eau en plastique et fleurs artificielles). L'autre conteneur gris, va accueillir les ordures ménagères (pots en terre cuite, sacs en plastique et plastiques d'emballage de fleurs).

Pour mieux orienter les usagers. des affiches sont apposées sur les poubelles et précisent quel conteneur accueille quel type de déchets

Quant aux déchets verts, (fleurs naturelles, plantes, feuillages, herbes...) ils sont à déposer dans la zone de stockage pour le compost à côté des conteneurs.

Pour tous les autres déchets qui ne sont pas recyclables comme les plaques commémoratives par exemple, il y a la déchetterie de la commune, impasse Barbet.

# Ca avance du côté de la fibre optique

A ce jour, 10 armoires de raccordement de la fibre optique sur 17 ont été installées à Déville. D'ici 2020, elles vont permettre aux habitants des quartiers fibrés de souscrire un abonnement très haut débit auprès d'un opérateur ou fournisseur d'accès Internet de leur choix.

En effet, Orange intervient ici comme constructeur de réseau. Une fois toutes les armoires installées et les câbles reliés. les différents opérateurs en téléphonie pourront utiliser l'installation des armoires d'Orange.

Une armoire permet de desservir 300 à 400 habitations : 4 armoires vont être disposées tout au long de la route de Dieppe. Pour le haut de la Ville, il y a des armoires rues Georges Lanfry, Jean Mermoz, Marie Antoinette, rue Joseph Hue et rue de Fontenelle. Pour le bas de la commune, les armoires vont être implantées rue Georges Hébert, impasse Barbet, rue Jean Richard, avenue de la Clairette, rue de la Paix, Sente aux loups et 2 armoires rue Jules Ferry.

Orange a informé la commune que les premiers contrats devraient être signés cet été. Pour en savoir plus, il convient de contacter directement Orange.



Inauguration de l'armoire située rue Joseph Hue

# coup de gueule!

#### LA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE!

Certains riverains prennent les trottoirs pour un dépotoir et n'hésitent pas à y abandonner leurs ordures et encombrants. Il est plus que temps de faire preuve d'un minimum de civisme et de respect envers les autres habitants !

Une déchetterie située impasse Barbet à Déville est ouverte les lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 9h à 11h45. Bon nombre d'encombrants y sont acceptés. Pour les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre, la Métropole Rouen Normandie assure la collecte en porte à porte pour les habitants résidant en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements après avoir téléphoné au 0 800 021 021.

Les personnes qui continueraient de prendre la rue pour une poubelle, s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en janvier, février, mars et avril 1999 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

JOURS FÉRIÉS: MODE D'EMPLOI DES SERVICES MUNICIPAUX fermeture les vendredis 1er et 8, le jeudi 14 et le lundi 25 mai. Les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts le vendredi 15 mai. La permanence de l'Hôtel de Ville est assurée de 9h à 12h, les samedis 2, 9, 16 et 23 mai. Fermeture de la médiathèque Anne Frank, le samedi 2 mai.

FERMETURE DE LA PISCINE pour vidange jusqu'au lundi 4 mai inclus.

REPORTS DES COLLECTES DES DÉCHETS Les collectes des ordures ménagères des vendredi 1er, 8 et 29 mai et du mardi 26 sont reportées au lendemain. La collecte des déchets recyclables et déchets végétaux du mercredi 27 mai est reportée

SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE pour les personnes âgées, permettant d'être relié 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le C.c.a.s., seul l'abonnement est à payer. Renseignements et demande de dossier au C.c.a.s. Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

# au fil de la vie mars 2015

Voeux de bonheur I Cindy MANOURY et Hassen AMMAR I Sarah BOUSSAD et Ahmed LYAGOUBI I Florence REMEUR et Thierry VICOMTE I Carole MOTTE et Kevin CHAUVIN

Paulette POULLAIN veuve NIEL Simonne FERMENT veuve LORENTÉ Julienne CHÉDEVILLE veuve BIBERT Thierry LE BACQUER Sophie DURAND épouse PORCHER Sylvie ROUSSEL Jean LAMY

Face aux réclamations croissantes, les naissances et les mariages ne sont publiés que sur accord express des intéressés.

Pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairiedeville-les-rouen.fr

#### Parrainage civil

### Ylan et Norah Chauvin



Après leur mariage, Carole et Kevin Chauvin ont parrainé civilement leurs enfants à l'Hôtel de Ville. Emilie Destouches est la marraine de la petite Norah et Jason Boudin est le parrain du petit Ylan.

#### Démarches administratives

#### pour les nouveau passeports biométriques



#### https://timbres.impots.gouv.fr

Lors du dépôt du dossier en Mairie, l'usager fournit les références du paiement du timbre dématérialisé sous forme de code-barres transmis par courriel sur son téléphone, en l'imprimant sur une feuille ou sous la forme d'une référence chiffrée en cas de réception par SMS.

La dématérialisation du timbre fiscal permet de supprimer ce support physique au profit d'un droit directement acquitté sur Internet dès aujourd'hui et dans le second semestre 2015, chez les buralistes agréés ou dans les administrations concernées. Toutefois, il est toujours possible d'acheter des timbres fiscaux papiers jusqu'à leur disparition effective.

Depuis le mois d'avril, une plate-forme interrégionale d'instruction des demandes de passeports est opérationnelle à Alençon, Préfecture de l'Orne. Les dossiers ne sont donc plus gérés par la Préfecture de Rouen. L'objectif de ce regroupement des demandes de passeport de la région Normandie, est d'harmoniser le traitement des dossiers et d'améliorer le service rendu à l'usager.

Les services de la Mairie continuent, quant à eux, d'assurer le recueil de la demande et sa transmission à la plate-forme régionale.

## ZOOM SUr...

#### Pas de permanence impôts en 2015

Les permanences «impôts» organisées par la Direction des impôts n'auront plus lieu en Mairie. Cette décision, que nous regrettons, conduit les habitants à s'adresser pour toute information sur les déclarations d'impôts au SIP de Rouen Ouest : par téléphone au 02 32 18 92 42 ou par mail sip.rouen-ouest@dgfip.finances.gouv.fr. Au 21 quai Jean Moulin à Rouen, des agents des finances publiques vous renseignent du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15.

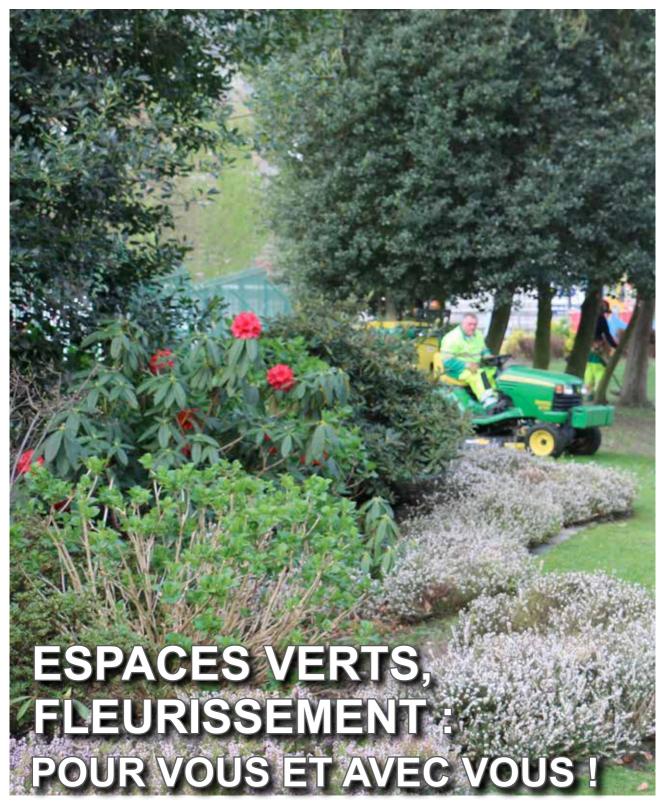
ALLOCATION SÉJOURS VACANCES aide accordée sous condition de ressources, par la commune pour les vacances des enfants qui séjournent en colonie de vacances (hors séjours organisés par la commune) et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf. (sur présentation des justificatifs de séjour). Hôtel de Ville - C.c.a.s. - lundi au vendredi - 8h30/12h30 - 02 32 82 34 80

■ ETÉ ENFANTS ET JEUNES de 3 à 17 ans, activités riches et variées proposées par la commune et présentée dans la brochure disponible dans les bâtiments municipaux et sur le www.deville-les-rouen.fr ! N'oubliez pas d'inscrire vos enfants avant le 19 juin Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

DEMANDES DE PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ pensez à anticiper vos démarches à l'approche de l'été, les demandes étant plus nombreuses, les délais de délivrance ont tendance à augmenter. Hôtel de Ville 02 32 82 34 80

ÉLECTION MISS DÉVILLE organisée par le comité de fêtes. Pour postuler, il faut avoir entre 16 et 25 ans et résider à Déville. Envoyer une lettre de candidature au comité des fêtes, 5 rue Jules Ferry - 76250 Déville lès Rouen avant le 15 mai 2015. Renseignements auprès de la présidente du comité des fêtes, Annette Boutigny 06 06 83 15 22

LES RENCONTRES DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE réunion publique pour échanger avec les élus sur les enjeux et les attentes autour de la Métropole. Jeudi 28 mai - 18h30 - salle André Gide - 147 route de Diepe - Notre-Dame-de-Bondeville dossier



Ces dernières années, la commune a modifié la gestion du fleurissement et de ses 8 hectares de pelouse répartis sur 70 sites, 5 100 m² de massifs arbustifs et 1 530 mètres de haies. Une nouvelle réglementation, des questions sur la santé, la biodiversité ou la qualité de l'eau ont amené le service espaces verts à mettre en œuvre des pratiques plus naturelles et respectueuses de l'environnement.

Un travail qui s'inscrit dans la démarche de développement durable de la Ville dont les enjeux sont la préservation de l'environnement et de la santé, tout en améliorant le cadre de vie des habitants et en optimisant les coûts. Un travail que chacun se doit de respecter au quotidien.

# Entretien des espaces verts : des enjeux incontournables

Depuis plusieurs années maintenant, la commune a modifié la gestion et l'entretien des différents espaces verts pour répondre aux besoins esthétiques de la Ville mais surtout pour s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales et optimiser la préservation de l'environnement.

#### Des actions concrètes

La gestion des espaces verts se veut aujourd'hui plus proche de la nature, plus respectueuse de l'environnement. Elle a été totalement repensée pour s'inscrire dans la démarche de développement durable engagée par la Ville.

Un fleurissement écologique et durable, c'est un fleurissement adapté aux besoins esthétiques de la commune en fonction des lieux (places, rues, jardins...). Le service espaces verts choisit des espèces peu consommatrices en eau ainsi que des végétaux en optimisant leur adaptation au sol et au climat pour éviter le recours aux produits phytosanitaires mais aussi réduire les interventions des agents des espaces

Concrètement, une jardinière sur deux a été supprimée en 2013, permettant de faire des économies en terme d'arrosage et d'achat de plantes. Des plantes vivaces ont également été implantées dans différents massifs de la Ville. Elles ont l'avantage d'offrir une floraison et une palette de couleur toute l'année. Ces végétaux durables restent surtout en place plusieurs années : ils n'ont plus besoin d'être renouvelés annuellement, permettant à moyen terme d'économiser sur l'achat de plantes annuelles. L'arrosage des massifs est largement diminué voire supprimé dans certains cas. Ces plantes vivaces étant plus robustes, moins exigeantes en eau, les massifs plantés en vivaces ne sont arrosés que les deux premières années, ensuite elles ne nécessitent plus d'arrosage.

Respecter la nature, c'est aussi utiliser des techniques plus naturelles pour limiter l'utilisation des produits chimiques. Ainsi, le désherbage a été repensé.

Il se fait désormais manuellement dans les massifs. La technique de paillage est utilisée sur quasiment l'ensemble des massifs. Le principe : étouffer avec du paillis les mauvaises herbes, ce qui permet aussi de ralentir l'évaporation de l'eau et maintenir l'humidité dans le sol, aboutissant ainsi à une meilleure gestion de l'arrosage. Le paillis provient du broyage des déchets végétaux des élagages.

La commune a également investi dans deux désherbeurs thermiques à gaz et un désherbeur thermique à vapeur. Aujourd'hui, le désherbage chimique se limite aux sites du cimetière et des stades.

Depuis juin 2014, les agents du service espaces verts ont aussi testé la végétalisation des pieds de certains arbres route de Dieppe. Le principe : planter quelques pieds d'arbres avec des plantes de type vivace pour permettre de diminuer le temps de désherbage de ces derniers. Une action au bilan mitigé. Si esthétiquement le rendu est satisfaisant, des poubelles, des déchets ainsi que des vélos sont ponctuellement posés sur les plantations, ce qui empêche les plantes de se développer.



#### Mettre en place une gestion différenciée des espaces publics

Au fil du temps, la commune a modifié la gestion de ses espaces verts. L'enjeu de ces prochaines années est donc de renforcer ces méthodes tout en menant une réflexion approfondie autour de la gestion différenciée des espaces verts. C'est une façon de gérer les espaces naturels en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins et de revenir à des techniques agricoles plus traditionnelles ou de gestions plus douces. Les grandes questions pour les années à venir sont, par ailleurs, la compatibilité de l'entretien des terrains sportifs et du cimetière avec l'objectif 0 phytosanitaire.

Pour mener à bien cette réflexion, la commune va être accompagnée par la Métropole Rouen Normandie et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON).

Un accompagnement qui fixe des objectifs de développement durable : préserver la ressource en eau mais aussi la santé publique, en s'orientant vers un entretien des espaces sans produit phytosanitaire. protéger et développer la biodiversité en milieu urbain. Cet accompagnement, qui représente un coût de 1 952€ pour la Ville, va se traduire, dans un premier temps, par un recensement des espaces publics avec la réalisation d'un diagnostic quant à leur gestion actuelle. Des contraintes techniques vont être définies et vont être prises en compte dans les plans de gestion des espaces publics, une cartographie de ces plans va également être réalisée. Ensuite, des préconisations vont être établies pour gérer au mieux les différents espaces et un suivi technique et écologique va être assuré pendant quatre ans.





# dossier

Tonte, taille, élagage et plantations sont réalisés par les agents du service espaces verts de la commune. Le responsable du service et les neuf agents assurent ainsi l'entretien des pelouses et gazons, des diverses plantations, haies, massifs de fleurs et arbustes sur l'ensemble des espaces

(écoles,

municipaux

parcs, terrains sportifs, cimetière, diverses friches...). Un travail orchestré tout au long de l'année avec des missions organisées en fonction des saisons.

Au printemps, les agents reprennent la tonte des gazons, posent les jardinières suspendues, assurent l'entretien des stades, le désherbage manuel des massifs et l'arrachage des plantes annuelles, sans oublier le débroussaillage des talus, des fossés, des berges et l'entretien de la toiture végétalisée de l'école élémentaire Georges Charpak.

Puis vient l'été, les agents taillent les haies, les tontes se poursuivent tout comme le désherbage manuel des massifs ainsi que leur plantation.

Si vous êtes locataire dans le parc public, veuillez indiquer le nom

de l'organisme HLM :

## Au service des espaces verts

A l'automne, les tontes se terminent. Les agents assurent un nouvel entretien de la toiture végétalisée de l'école Charpak. Ils continuent l'entretien des massifs, ramassent les feuilles et passent le tondobroyeur et le girobroyeur pour débroussailler les talus, fossés, berges du Cailly, le long des stades Laudou et Blériot, des terrains en friche. Le retrait des jardinières suspendues et la fabrication des décorations de Noël marquent la fin de la saison.

Voilà donc l'hiver, les agents municipaux terminent la fabrication des décorations festives avant de les installer. C'est à cette période qu'est réalisé l'élagage et la taille des arbres ainsi que l'opération de paillage des massifs.

En 2015, pour assurer toutes ces prestations, la commune dispose d'un **budget prévisionnel de 88 800€**, hors frais de personnel.

26 100€ sont consacrés à l'acquisition de plantes, bulbes et diverses petites fournitures, 7 000€ au traitement des déchets verts restants et 600€ pour les consommations d'eau sur les arrosages automatiques des massifs. 7 500€ sont réservés à l'acquisition de petit outillage et de pièces détachées pour les réparations de matériels, 500€ pour la réparation par un prestataire extérieur de petit matériel, 5 600€ pour des locations de nacelle pour l'élagage des arbres et la mise en œuvre des jardinières suspendues, 1 500€ pour la maintenance des installations d'arrosage automatique et 40 000€ pour la réalisation de prestations extérieures (entretien par le CAT du pré de la Bataille et quelques tailles et abattages d'arbres).

# Un cadre de vie embelli grâce au concours des habitants

En soignant leurs jardins et balcons, en laissant libre cours à leur imagination et leur créativité, en jouant avec les couleurs et les formes, en associant les espèces, les habitants contribuent à l'embellissement de leur cadre de vie ainsi qu'à celui de la commune.

Pour saluer le talent de tous les jardiniers et leur participation au fleurissement de la Ville, la commune invite tous les habitants qui le souhaitent à fleurir maisons, jardins, terrasses, balcons, fenêtres d'appartement et à s'inscrire au concours des maisons, jardins et balcons fleuris. À l'issue du concours, des prix viennent récompenser les plus belles réalisations.

Cette année, les inscriptions se déroulent à compter du 15 mai. Pour participer, il suffit de renvoyer le bulletin ci-dessous avant le 15 juin à l'Hôtel de Ville. Toute inscription vaut l'acceptation du règlement du concours disponible en Mairie et sur www.deville-les-rouen.fr



## Bulletin d'inscription - Concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2015

| Bulletin a inscription - Concours des mais  | sons, jarums ei   | L Daicons Heuris 2015   |
|---|---|---|
| Pour éviter toute erreur, merci d'écrire lisiblement vos coordonnées<br>en majuscules     | Demande son inscription au Concours des maisons, jardins et balcons fleuris 2015 dans la catégorie suivante :  (Merci de ne cocher qu'une seule case) |   |
| ☐ Madame ☐ Monsieur   |   |   |
| Nom :   | 1e catégorie  | Maison avec jardin très visible de la rue                                       |
| Prénom :  | 2e catégorie  | Décor floral installé en bordure de voie publique (jardin non clos par exemple) |
| Adresse: N° Rue   | 3e catégorie  | Balcon, terrasse, mur ou fenêtre d'appartement ou de maison sans jardir         |
| Appartement : Etage : Etage : Position par rapport à la porte d'entrée (gauche, milieu) : | 4e catégorie  | Collectifs, établissement public  |
|   | Date et signature (obligatoire)   |   |
| Téléphone :   |   |   |



Les déménagements des personnes âgées de la résidence la Roseraie vers les Hortensias sont terminés.



La démolition des bâtiments de l'Asturienne est terminée.



Rencontre entre les élus et les nouveaux habitants avec une présentation de la commune



Les aînés fêtent le printemps avec un spectacle au centre culturel Voltaire.



Convivialité et bonne humeur pour le déjeuner de l'Amicale des Anciens Travailleurs



Vernissage du 17<sup>ème</sup> Salon des Plasticiens Créateurs avec l'invitée d'honneur Aurélie Martin

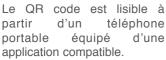


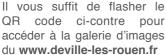
Spectacle de la classe d'éveil de l'école municipale de musique pour le carnaval de la maison de la petite enfance



Exposition, marmothèques, ateliers fabrication de doudous et de livres à toucher, spectacles...

#### Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville









Les bénévoles de l'association des Familles de France lors de la bourse aux vêtements



Nouveau repas à thème dans les restaurants scolaires pour célébrer le printemps



Défilé des enfants de l'école préélémentaire devant l'Hôtel de Ville



ont rythmé le mois dédié à la petite enfance : de jolis moments de partage entre petits et grands!



# ( vie de la cité )

Conseil Municipal du 26 mars 2015

# Bilan, tarifs et règlement des services municipaux

Acte Symbolique à chaque conseil de mars : le vote destaux de taxe d'habitation et de taxe foncière pour la commune. Pour la 20ème année consécutive, les taux d'imposition de la commune n'augmenteront pas, ainsi en a décidé le Conseil Municipal, mis à part les 4 voix du Front National. Pour ce conseil. c'était aussi l'occasion d'adapter tarifs services municipaux. L'occasion aussi de modifier le règlement de l'accueil de loisirs pour des inscriptions sur 4 ou 5 jours pendant les semaines des

journée! Enfin le Conseil a décidé d'accorder des subventions plusieurs associations dont la demande n'avait pu être examinée en janvier.

vacances, et non à la

A noter que ce Conseil également pris acte des rapports d'activité de plusieurs services municipaux maison de la petite enfance, médiathèque, structures de loisirs jeunesse. Vous pouvez retrouver

> ces documents qui retracent de façon intéressante l'activité de ces services sur le site de la Ville.



## Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, y compris les fautes d'orthographe.

#### Liste Front National

Merci aux Dévilloises et Dévillois pour la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections Départementales 2015.

#### « NOUS ETIONS SEULS CONTRE TOUS »

Le Front National est une force politique incontournable. Aujourd'hui, les villes ont recours à des entreprises d'insertion pour effectuer leurs travaux de second œuvre. outre le nombre d'heures et le salaire minoré de leurs ouvriers, ces entreprises sont exonérées de nombreuses charges, donc plus compétitives.

Lors d'un appel d'offres celles-ci sont environs 20% moins cher que nos PME. C'est une concurrence déloyale! Ne cherchons plus pourquoi tant d'entreprises déposent leur bilan.

De plus c'est le contribuable qui paye le manque à gagner des exonérations non perçues par l'état! Nous ne sommes pas contre l'insertion, d'ailleurs nous n'avons pas voté contre lors du dernier conseil, mais une répartition de cette dernière dans les entreprises serait

plus judicieuse. **QUAND LE BATIMENT VA TOUT VA** 

# agenda

#### MAI

#### >> mardi 5

**RANDONNÉE** 13h30, parking salle des associations

#### >> mercredi 6 **MERCREDI DES ADOS**

jeux vidéo, sur inscription 14h30, médiathèque Anne Frank

#### C'EST TRÈS BIEN

spectacle de chansons à partir de 4 ans 15h, centre culturel Voltaire

#### >> vendredi 8

#### **CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES**

rassemblement et cortège 10h45, Hôtel de Ville Cérémonies du souvenir 11h15, cimetière remise des décorations 12h. Centre culturel Voltaire

#### >> samedi 9 **FÊTE DE L'EUROPE**

voir ci-dessous

#### >> dimanche 10 **FOOTBALL**

ALDM 1 / Pacy 15h, stade Blériot

#### **BASKETBALL**

Seniors masculins 1 / St Jacques sur Darnétal 15h30, gymnase Guynemer

#### **HANDBALL**

Seniors masculins 1 / Saint Valéry

16h, gymnase Anquetil

#### >> mardi 12

#### **BIG BAND FUSION**

concert jazz, rock, funk 20h, centre culturel Voltaire

#### >> mercredi 13

**MERCREDI DES ADOS** 

club de lecture, sur inscription

14h30, médiathèque Anne

#### >> du vendredi 15 au samedi 6 juin

**EXPOSITION** «Faîtes» des livres : prix de p'tits rats de bibliothèque médiathèque Anne Frank

#### >> samedi 16

#### **RANDONNÉE**

8h30, parking salle des associations

#### LOTO

14h30 à 16h30, Ehpad "La Filandière"

#### **PROJECTION VIDÉO**

film jeunesse

15h, médiathèque Anne Frank

#### **PAPOTHÈQUE**

Familles de France 16h, salle des associations «les rivières»

#### >> dimanche 17 **BASKETBALL**

Seniors masculins 1 / Les Essarts

## 15h30, gymnase Guynemer

#### >> mardi 19 **SORTIE BANQUET**

de l'amicale des anciens travailleurs

#### >> mercredi 20

#### RANDONNÉE

rendez-vous

13h30, parking salle des associations

#### MERCREDI DES ADOS

jeux de société, sur inscription

14h30, médiathèque Anne

#### >> samedi 23 **MARMOTHÈQUE**

0 à 3 ans, sur inscription 10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

#### PROJECTION VIDÉO

film jeunesse

15h, médiathèque Anne Frank

#### >> mercredi 27 **BAGATELLE**

sortie des aînés

#### **MERCREDI DES ADOS**

projection vidéo, sur inscription

14h30, médiathèque Anne

#### **LECTURE DE LIVRES**

avec l'association Lire et Faire Lire

16h-17h, médiathèque Anne Frank

#### >> jeudi 28 **VISITE DE LA COMMUNE**

par le président de la Métropole

#### CHORALE de l'école

Bitschner

18h, centre culturel Voltaire

#### >> vendredi 29

**OLYMPIADES** de l'école Charpak

stade Laudou

#### **«COMME AU**

**CABARET**» spectacle de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique

20h, centre culturel Voltaire

#### >> samedi 30 **KERMESSE**

14h, école Crétay

#### **PROJECTION VIDÉO**

film jeunesse

15h, médiathèque Anne Frank

#### **LECTURE DE LIVRES**

avec l'association Lire et Faire Lire

15h-16h, médiathèque Anne Frank

#### >> dimanche 31 **FOOTBALL**

ALDM 1 / Lillebone 15h, stade Blériot

#### JUIN

#### >> du mardi 2 au jeudi 4

#### **HANDBALL**

Championnat de France Universitaire

#### >> mercredi 3 **MERCREDI DES ADOS**

jeux vidéo, sur inscription 14h30, médiathèque Anne

# événement

# Cérémonies commémoratives du 8 mai

Ce 8 mai, la France commémore le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Signée en deux temps, la capitulation de l'armée du Reich a mis fin à un conflit qui fit plus de 36 millions de morts sur le continent.

Le vendredi 8 mai, la commune de Déville invite tous les habitants aux cérémonies commémoratives organisées avec les associations d'Anciens Combattants ACPG-CATM.

Ces cérémonies permettent à tous les concitoyens de mieux connaître l'histoire de leur pays et les grandes dates anniversaires qui ont marqué notre Histoire. Elles sont un moment de recueillement, de respect, de souvenir pour tous les habitants.



#### 10h45 - Hôtel de Ville

Rassemblement des autorités, des Anciens Combattants, des représentants des associations, des enfants des écoles, du réveil dévillois

#### 11h15 - Cimetière

Cérémonie du Souvenir devant Monument aux Morts, au Mémorial des Français qui reposent en terre d'Afrique du Nord et au Monument dédié aux Victimes du Bombardement du 24 Juin 1944 - Dépôt de gerbes

12h - Centre culturel Voltaire Remise de décorations



Elections

Résultats des élections départementales

Le binôme Bertrand Bellanger et Catherine Flavigny (Union du centre et de la droite) a été élu lors du deuxième tour des éléctions départementales dans le canton Mont-Saint-Aignan / Déville lès Rouen, avec 55,01% des voix. Le binôme Patrice Colasse et Mary-Françoise Grenet (Majorité départementale) a obtenu 44,99% de suffrages.

Voici les résultats des deux tours des élections départementales à Déville :

1er tour

Electeurs: 7110

Votants: 2948 soit 41,46 %

Jean-Claude Gaillard et Josselyne Guyard

(Front National): 826 soit 29,34%

Bertrand Bellanger et Catherine Flavigny (Union du centre et de la droite) : 509 soit 18,08%

Patrice Colasse et Mary-Françoise Grenet

(Parti Socialiste): 925 soit 32,86%

Martine Gest et Mohamed Jaha (PCF, ensemble Parti de gauche) : 303 soit 10,76%

Valérie Bochet et Alain Retout (Mouvement unitaire des droites indépendantes) : 55 soit 1,95%

Pascal Magoarou et Stéphanie Taleb-Tranchard (EELV/Nouvelle Donne): 197 soit 7%

2ème tour

Electeurs: 7110

Votants: 2769 soit 38,95 %

Bertrand Bellanger et Catherine Flavigny (Union du centre et de la droite) : 1 020 soit 41,91%

Patrice Colasse et Mary-Françoise Grenet (Majorité départementale) : 1 414 soit 58,09%



Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand

**BP 73** 

76250 Déville lès Rouen

Tél: 02 32 82 34 80 / Fax: 02 35 76 35 21

www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Permanences d'accueil

du lundi au vendredi jusqu'à 18h30

le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire, les adjoints et le conseiller municipal délégué se tiennent à votre disposition et vous recoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél: 02 35 76 88 18 / elus@mairie-deville-les-rouen.fr

**Dominique Gambier • Maire** 

Recoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon · Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte · Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin · Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras · Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin · Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant · Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny · Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha · Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Conseiller délégué chargé de la valorisation de l'environnement urbain

#### Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Députée - Valérie Fourneyron

Reçoit le 2e jeudi de chaque mois, sur rendez-vous, entre 9h et 10h30.

Tél: 06 81 64 86 05 - vfourneyron@assemblee-nationale.fr Permanence parlementaire - 23 rue de la République Rouen - Tél: 09 71 57 11 54

Permanence Juridique les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

P.I.G. (Programme d'Intérêt Général de la Métropole) les 1e lundis de chaque mois de 9h à 11h

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence le vendredi de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h.

Tél: 02 32 82 50 10







